

ASSEMBLEE GENERALE FINANCIERE DU DISTRICT DE FOOTBALL DE LOT ET GARONNE

ASSOCIATION LOI 1901 Déclarée n° 1627

Siret 32275934100025

Assemblée Générale Financière du lundi 25 novembre 2019

à Villeneuve sur Lot - Maison des associations 54, rue de Cocquard

Appel des clubs à 19h00 - Début des travaux à 19h30.

ORDRE DU JOUR

19H00: Appel des clubs

(Vérification des pouvoirs : présentation obligatoire de la licence dirigeant et du Pouvoir si le représentant du club n'est pas le Président)

Distribution des documents (bulletin de vote et documents divers).

19h30 : Début des travaux

- Approbation du PV de l'AG Financière du 26 novembre 2018 à Villeneuve
- Rapport de gestion du Président
- Présentation du compte de résultat 2018 / 2019 et du bilan au 30 juin 2019
- Lecture du rapport du Commissaire aux comptes
- Approbation des comptes annuels 2018 / 2019
- Présentation du budget prévisionnel 2019 / 2020
- Approbation du budget prévisionnel 2019 / 2020
- Présentation du Label clubs- procédure
- Statut éducateurs Art 5 § 3 des Règlements sportifs
- Remise de récompenses
- Intervention des invités
- Buffet dinatoire

POUVOIR

Vous êtes dans l'impossibilité d'assister à l'Assemblée Générale, vous pouvez confier votre pouvoir à un autre club dans les conditions prévues à l'article 11 des statuts du District de Lot et Garonne. Un club peut représenter au maximum une autre association.

Je soussigné(e)	
Président(e) du club de	absent(e)
à l'AG du 25 Novembre 2019	
☐ Donne pouvoir à M	de mon club
N° de licence	
☐ Donne pouvoir à M	
Du club de	
N° de licence	
De représenter mon club à l'Assemblée Générale Financièr Football de Lot et Garonne du 25 Novembre 2019.	re du District de
Signature et cachet du club (Obligatoires)	

Rappel : Pouvoir à confier à votre représentant – Tout représentant de club doit présenter sa licence enregistrée pour la saison en cours.

Toute absence ou non représentation de club est passible d'une amende prévue par le règlement financier du District.